

Infos Chantier

Lustin
rue des
Fonds



Comme annoncé précédemment, les travaux d'ORES devraient s'achever vers le 13 octobre 2025. Ils laisseront aussitôt place au chantier confié à l'entreprise Nonet.

Les interventions prévues concernent :

- La démolition des revêtements existants et les terrassements.
- La pose de nouvelles canalisations d'égouttage enterrées.
- Le raclage et pose du revêtement sur le tronçon bas et la réfection complète du coffre de la portion haute.
- L'installation de glissières de sécurité et de fossés trapézoïdaux pour gérer les ruissellements.

Nous souhaitons, par ce courrier, vous informer des implications pratiques pour cette nouvelle étape.

Zone concernée : **partie haute de la rue des Fonds**, entre les intersections formées avec les rues du Bois d'Arche et Pré Baudot.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Début : 13 octobre 2025

Fin prévue : fin juillet 2026

Une nouvelle communication vous sera transmise en fin d'année pour faire le point sur l'avancement du chantier.

Circulation pendant les travaux

Du 13.10.25 jusqu'à la fin de l'année :

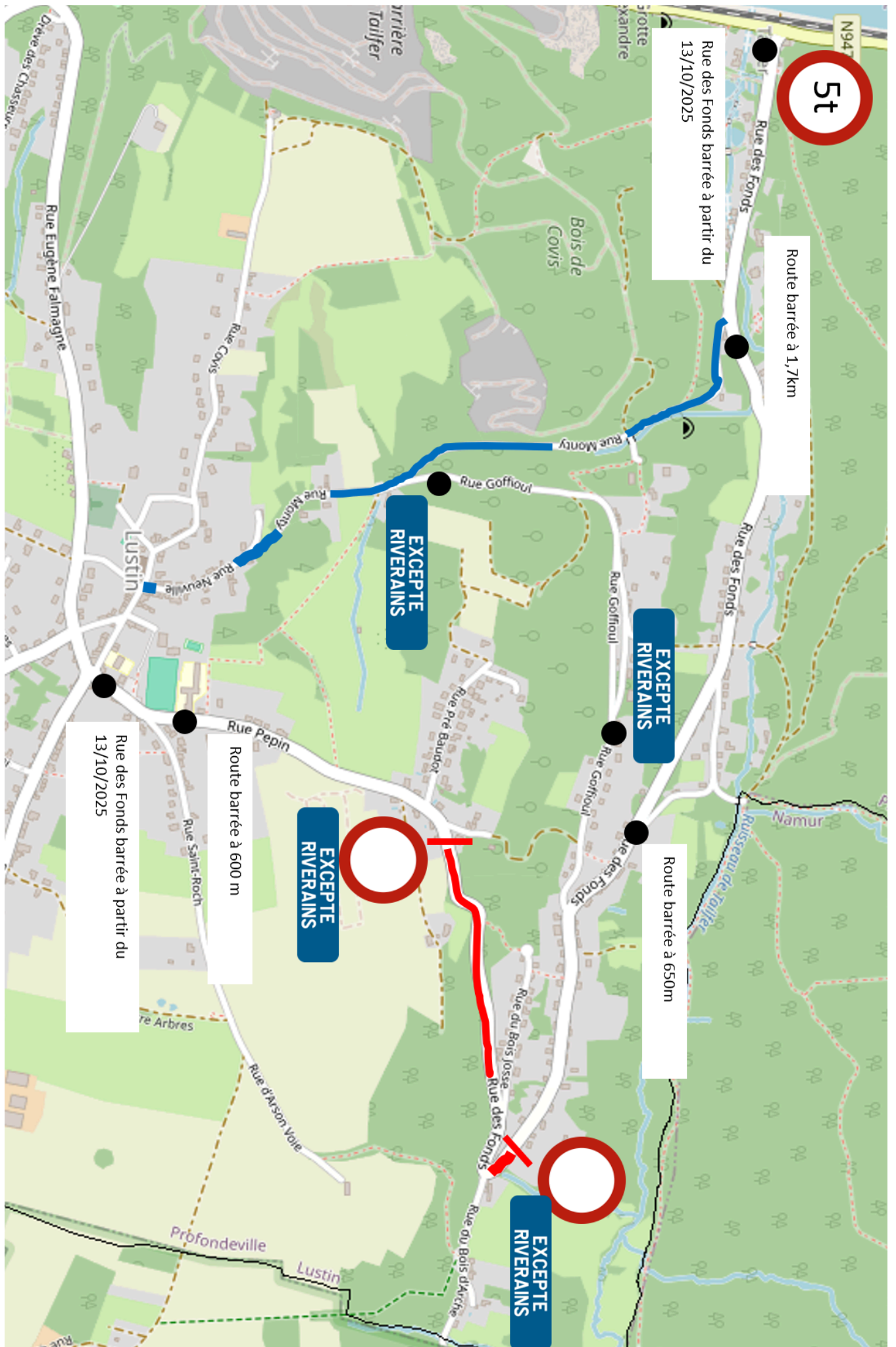
- Route fermée sur le tronçon mentionné sur la carte, sauf pour les riverains des **rues du Bois Josse et du Bois d'Arche**.
- Les rues du Bois d'Arche et du Bois Josse resteront accessibles aux riverains, mais des **perturbations** et désagréments liés au chantier sont à prévoir.

Quelle va être la déviation mise en place ?

Durant les travaux, une déviation du trafic automobile est prévue via la rue Monty.

Où vais-je pouvoir me garer ?

Vous pourrez toujours utiliser vos parkings privés.



Et mes ordures ?

A partir du **17 octobre 2025**, les ordures seront déposées **au plus tôt le jeudi soir, au plus tard le vendredi 7h du matin**, l'entreprise effectuant les travaux se chargera de les déplacer. Vous avez toujours accès aux parcs à containers pour évacuer les autres catégories de déchets, ainsi qu'au service de récolte des encombrants.

Poubelles ménagères

A partir du **vendredi 17 octobre**, les containers à puces sont interdits durant les travaux, on utilisera les sacs orange pour les déchets résiduels et les sacs blancs pour les déchets organiques. Ils seront pris en charge par l'entreprise. En fonction de l'avancement du chantier, une information plus claire vous sera fournie sur le retour au système de collecte habituel.



Les sacs orange sont joints à ce courrier uniquement pour les habitants des rues du **Bois Josse et Bois d'Arche** et couvriront la période jusqu'à fin de l'année. En fonction du chantier, une deuxième livraison sera assurée à votre domicile.

Vous pouvez également obtenir des sacs orange supplémentaires auprès du service Finances de l'administration communale de Profondeville du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h à 15h45, le vendredi de 8h30 à 12h, au prix de 1€ par sac.

Poubelles carton

A partir du **24 octobre 2025**, les containers jaunes seront interdits, on utilisera des caisses en carton qui seront évacuées par l'entreprise.

Poubelles PMC

Rien ne change, utilisation des sacs bleus, évacués par l'entreprise.

Si j'ai une question pratique, à qui m'adresser ?



Entreprise Nonet :

081/43.32.43 entre 8h et 17h

Mr Johan Marchand – 0496/26.10.49
johan.marchand@nonet.be



Administration communale de Profondeville :

Mr Christophe Demanet – 081/39.60.85
christophe.demanet@profondeville.be



Vous souhaitez nous voir en personne, pas de problèmes, une réunion hebdomadaire a lieu tous les mardis à 13h30 sur le chantier.



N'hésitez pas également à suivre les mises à jour sur le site communal : <https://www.profondeville.be>

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL

*Le Directeur Général,
Florian GOOSSE*

*Le Bourgmestre,
L. DELIRE*